

Compte-rendu de la réunion plénière PEL Saint-Pierre

26 novembre 2012

Présents :

Yann Masson (Elu PEL), Marie-Noëlle Clequin (Cabane à idées), Delphine Schiettecatte (MPT Saint-Pierre), Nathalie Tartuff (PLMCB), Nolwenn Allot (RPAM), Claudine le Donge (Centre social Kerourien), Anne Le Naour (APE Jacques Prévert), Christian Bourhis (APE Jacques Prévert), Clémentine Le Reun (Crèche Jean de la Fontaine), Lucile Bourlot (CCAS), Laure Lauvergeat (DRE), Marc le Pors (Education nationale), Sylvie Hamon (Collège Saint-Pol Roux), Michel Favé (Collège Keranroux), François Quintric (Ecole Jean de la Fontaine), Anne Ily (Mairie de quartier de Saint-Pierre), Marine Batteau (Mairie de quartier de Saint-Pierre) , Christine Le Goff (CAF)

Excusés : Laurent Charbonneau (Centre social Kerourien), Carine Ollivier (MPT Saint-Pierre), Anne Lozach (Service périscolaire), GPAS, Laure Geuneuges, Patricia Salaun Kerhornou

Refonte de l'école

Cette rencontre plénière commence par une information autour de la « Refonte de l'école ». Le ministère de l'éducation ayant annoncé une réforme de l'école, notamment le passage à 9 demi-journées de classe par semaine, L'organisation scolaire et périscolaire va largement être modifiée.

Actuellement, le projet de loi n'est pas encore acté. Des annonces faites à différents niveau laissent certaines questions en suspens.

- Modification des rythmes à la rentrée 2013 ou 2014 ?
- Cours le mercredi matin ou le samedi matin ?
- ...

La collectivité s'engage à donner des réponses début 2013.

Le PEL restera un échelon choisi de concertation pour la mise en place de coopérations locales.

Présentation d'une charte d'accueil

La rencontre se poursuit par un tour de table.

Marc Le Pors est le nouveau conseiller pédagogique du secteur, référent du PEL de Saint-Pierre.

Il profite de ce moment pour partager un projet de « charte d'accueil » qui pourrait servir de support à des réflexions partagées sur l'accueil des parents et des enfants dans les structures du quartier (écoles, ALSH, garderies ou tout endroit qui accueille des enfants/parents).

(Cf fin de compte-rendu)

Présentation « Semaine pour le respect » du 8 au 12 octobre

Madame Hamon principale du collège Saint-Pol-Roux est l'invitée de cette plénière PEL afin de partager l'expérience de « la semaine pour le respect » qui s'est déroulée au sein de son établissement du 8 au 12 octobre 2012.

Ce projet s'inscrit dans le programme national « agir contre le harcèlement ».

L'ensemble du collège s'est impliqué dans cette action de prévention.

Jeu de rôle, scénette, écriture, création de film ont été proposés aux collégiens ainsi que des temps banalisés autour de cette thématique.

Actuellement, même s'il est difficile d'évaluer l'impact d'une telle action, il semble que la communication l'emporte sur le silence jusqu'à lors maître de certaines situations.

Le principal du collège Keranroux, les parents d'élèves de l'école Jacques Prévert, les responsables des ALSH partagent à leur tour leurs expériences : difficulté avec les réseaux sociaux, violence verbale, cyberharcèlement...

(Un certain nombre de documents issus de la semaine du respect de l'autre sont consultables en fin de CR)

Projet de quartier autour de la bienveillance

Ces échanges autour de la difficulté à créer un climat serein et de confiance se croisent avec le travail mené sur la BIENVEILLANCE dans le cadre du PEL début 2012.

IL est proposé de faire de cette thématique un projet de territoire soutenu par le PEL pour 2013.

Tout est à inventer, avec vous ! (semaine de la bienveillance à Saint-Pierre, co-formation, partage d'outil, écriture d'un guide, travail sur une charte d'accueil, une ou plusieurs actions...)

Afin de formaliser un projet de quartier concret et écrire ensemble cette dynamique, Une rencontre est proposée

le lundi 28 janvier à 14h à la mairie de quartier.

Un courrier sera envoyé précisant les modalités, ainsi qu'un coupon-réponse pour connaître votre intérêt à participer à cette dynamique de quartier.

Nous pourrions convenir ensemble des modalités de rencontre : horaires, fréquences...

Ainsi que des modalités de mise en œuvre.

La Principale

Aux élèves

Brest, le 12 octobre 2012

Du 8 au 12 octobre, vous avez tous participé à des activités dans le cadre de la Semaine pour le Respect.

Comme vous l'avez certainement compris, ces actions s'inscrivent dans le cadre de la campagne du Ministère de l'Éducation Nationale contre le harcèlement à l'école.

Le harcèlement à l'école a une définition exacte : il s'agit d'une violence répétée, verbale, physique ou psychologique, perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime.

Un élève est victime de harcèlement lorsqu'un autre élève ou groupe d'élèves se moquent de lui ou l'insultent régulièrement. Il s'agit aussi de harcèlement lorsqu'un élève est menacé, battu, bousculé, enfermé dans une pièce, lorsqu'il reçoit des messages injurieux ou méchants. Lorsque des téléphones portables ou Internet sont utilisés, cela devient du cyberharcèlement.

Téléphone
02 98 45 02 08

Télécopie
02 98 45 36 08

Mél.
Ce.0290131k
@ac-rennes.fr

Adresse :
40, rue de
Bruxelles
29200 BREST

Vous pouvez tous, un jour, être :

- l'auteur d'un harcèlement : vous êtes coupable au regard du Règlement Intérieur et de la Loi. Vous pouvez donc être sanctionné par le Chef d'Établissement et condamné par la Justice si la famille de la victime a porté plainte.

- le témoin d'un harcèlement : vous avez le devoir d'en parler, pour venir en aide à l'élève victime, pour éviter que cela ne se reproduise et que ça s'aggrave, pour ne pas devenir victime un jour à votre tour. En parler ce n'est pas être une « balance » mais c'est être un élève responsable.

- la victime d'un harcèlement : l'enfermement dans le silence aggrave les choses. Vous devez absolument en parler (à un camarade, à vos parents, à un adulte au collège...) pour que cela cesse.

Les objectifs de la Semaine pour le Respect étaient de :

- briser la loi du silence
- reconnaître le harcèlement et le différencier du jeu
- accepter les différences de l'autre et ne pas faire de discrimination

La Semaine pour le Respect doit être une prise de conscience et le début d'un changement de comportement inscrit sur le long terme. Tout au long de l'année, nous ferons donc régulièrement référence aux actions menées.

Enfin, je vous rappelle que vous êtes inscrit dans un collège public dont les valeurs sont celles de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Je compte sur chacun de vous pour que cette semaine de prévention porte ses fruits et garantisse le bien-être de chacun au collège.

La Principale
Sylvie Hamon

COLLEGE SAINT-POL-ROUX

Semaine pour le respect du 8 au 12 octobre !

Dans le cadre de la campagne de lutte contre le harcèlement à l'école du Ministère de l'Education Nationale, le collège Saint-Pol-Roux organise une semaine de réflexion sur le thème du Respect de l'Autre.

Votre enfant va être associé tout au long de la semaine, et de l'année scolaire, à cette réflexion.

Le programme des 6^{èmes} : Concours de panneaux « Le Respect »

Le programme des 5^{èmes} : Activités théâtrales à partir d'une boîte à mots choisis par les élèves

Le programme des 4^{èmes} : Activités théâtrales sur le thème : Jeu/harcèlement : où se situe la frontière entre les deux ?

Le programme des 3^{èmes} : Mixité : Elaboration de fiches METIER et réflexion sur la relation garçon-fille.

Tous les élèves visionneront avec leurs professeurs les vidéos mises en ligne par le Ministère de l'Education Nationale : « les claques », « les injures », « les rumeurs ».

Le vendredi 12 octobre, les emplois du temps seront banalisés : les élèves seront pris en charge de 9h10 à 12h15 et 12h15 à 16h50 et travailleront sur cette thématique. (Il n'y aura pas cours de 8h10 à 9h05.)

Tout au long de la semaine sera exposée au CDI une sélection de livres et articles que les élèves pourront emprunter.

Sur le site Internet de l'établissement, une rubrique « coin des parents » va être créée. Vous y trouverez des informations publiées par le Ministère de l'Education Nationale sur ce thème.

La Principale
Sylvie Hamon



AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT A L'ÉCOLE .GOUV.FR

La charte « pour un meilleur accueil »

L'accueil du public constitue une priorité.

Toute personne se présentant dans un service, une structure, a le droit à un accueil personnalisé et de qualité.

La présente charte d'accueil est un guide pour améliorer la compréhension mutuelle, l'échange, la relation.

Elle s'adresse à tous ceux, professionnels et bénévoles associatifs qui recherchent à améliorer la communication dans leur structure.

Elle a été élaborée par un groupe de réflexion du PEL Parentalité de Brest.

Le PEL veillera à la mise en œuvre et à l'évaluation de cette charte dans son application.

1/ Faciliter l'accès aux services

- Informer sur les horaires d'ouverture
- Veiller à actualiser et à adapter la signalétique
- Se rendre disponible, par exemple en facilitant la prise de rendez vous personnalisé.
- Permettre l'accessibilité des locaux à tous, avec une attention particulière aux personnes à mobilité réduite.
- Rendre l'information accessible et prendre en compte la spécificité de la personne
- Diversifier les moyens d'information

2/ Offrir un environnement adapté.

- Offrir un lieu agréable et accueillant
- Permettre un accueil individuel garantissant la confidentialité.

3/ Mettre en place un accueil attentif, personnalisé et courtois.

- Porter une attention particulière à la première rencontre.
- Veiller à se présenter.
- Respecter la vie privée et limiter l'échange au partage d'informations indispensables
- Rassurer sur le respect de la confidentialité.
- Ecarter tout jugement.
- Faire preuve de disponibilité, d'écoute, de respect et de neutralité.

4/ Reconnaître le rôle et la place légitime de chacun.

- Ecouter les attentes de chaque individu.
- Informer de ce qui est proposé.
- Développer l'échange dans le respect mutuel.

5/ Donner une réponse compréhensible, exacte et claire aux demandes formulées.

- S'assurer que l'information est compréhensible de tous
- Apporter une réponse claire et exacte.
- Réorienter si besoin.
- Proposer un support d'information.

Brest , Juin 2007